



Démographie

Des métiers soit très qualifiés, soit peu qualifiés En 2023, 467 000 personnes sont entrées en France

Dans *Insee Première* n° 2050 de mai 2025, Chloé Pariset (Insee) indique que le nombre d'entrées de personnes immigrées dans le territoire diminue en 2023, mais reste à un niveau significatif ⁽¹⁾. Au 1^{er} janvier 2022, la population résidant en France s'élève à 68,1 millions de personnes, dont 7,0 millions d'immigrés. Entre début 2021 et début 2022, la population a augmenté de 270 000 personnes, dont 183 000 non-immigrés et 87 000 immigrés ⁽²⁾. Cette croissance de 270 000 personnes résulte à la fois du solde naturel (différence entre les nombres de naissances et de décès) et du solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties du territoire).

En 2021, la France enregistre un solde naturel positif de + 80 000, avec 742 000 naissances et 662 000 décès. Le solde naturel pour les non-immigrés s'élève à + 153 000, tandis que celui des immigrés est de - 72 000, correspondant au nombre de décès des immigrés car ces derniers, par définition, ne peuvent pas naître immigrés en France.

Toujours en 2021, 283 000 immigrés et 104 000 non-immigrés sont entrés en France, tandis que 123 000 immigrés et 74 000 non-immigrés ont quitté le territoire. Le solde migratoire s'élève à + 190 000 personnes en 2021, dont + 159 000 immigrés et + 30 000 non-immigrés. Ainsi, la population immigrée a augmenté de 87 000 personnes et la population non immigrée, de 183 000 personnes. Cette hausse du solde migratoire s'explique par une augmentation des entrées et une baisse des sorties du territoire, dans un contexte marqué par la crise sanitaire. Depuis 2017, le solde migratoire a fortement progressé, devenant supérieur au solde naturel en 2018, 2020 et 2021.

En 2023, le nombre d'entrées en France a légèrement diminué (- 5 % par rapport à 2022), mais il demeure élevé, avec 467 000 personnes souhaitant s'y installer pour au moins un an. La majorité des immigrés entrants sont nés en Afrique (158 000), en Europe (95 000) et en Asie (63 000). Toutefois, toutes origines confondues, le nombre d'entrées de personnes immigrées diminue de 7 % entre 2022 et 2023. Les entrées en provenance de l'Europe ont nettement diminué (- 36 %), notamment ceux des pays hors Union européenne.

La moitié des immigrés entrés en France en 2023 est âgée de 19 à 36 ans. Parmi ceux âgés de 15 à 74 ans, 19 % sont en études au début de l'année 2024. La majorité des entrants de 25 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur, avec 52 % des immigrés et 77 % des non-immigrés, contre 36 % de l'ensemble de la population du même âge. Les femmes de 25 ans ou plus arrivées en France en 2023 sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur (54 %) que leurs homologues masculins (49 %).

Concernant l'emploi, un tiers des immigrés entrés en 2023, âgés de 15 à 74 ans, sont en emploi l'année suivante, avec des différences selon les origines. Les femmes immigrées sont moins souvent en emploi que les hommes et plus souvent inactives ou au chômage. Enfin, les emplois occupés par les nouveaux immigrés sont très qualifiés (cadres et professions intellectuelles supérieures) ou peu qualifiés (employés, ouvriers).



(1) – Chloé Pariset (Insee), « [Flux migratoires : Des entrées sur le territoire en baisse en 2023, mais toujours à un niveau élevé](#) », *Insee Première* n° 2050 de mai 2025 (4 pages).

(2) – Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. L'origine d'un immigré est déterminée par son pays de naissance. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Une personne continue à être immigrée même si elle acquiert la nationalité française. Un non-immigré est une personne née en France ou née Française à l'étranger et résidant en France.



Associations

Alcool Assistance devient « Alcool Accompagnement Prévention »

Au niveau national, en juillet 2021, l'assemblée générale de la fédération Alcool Assistance a décidé d'adopter de nouveaux statuts et de modifier le nom de la fédération. Elle est ainsi devenue la fédération Entraid'Addict. Les associations de la région Ouest-Loire-Atlantique n'ont pas adhéré à ces modifications. Elles se sont coupées de la fédération nationale. Elles ont souhaité conserver le titre « Alcool Assistance » pour continuer à marquer que l'activité la plus importante au sein du mouvement a toujours porté et porte encore sur les conséquences d'une consommation abusive d'alcool, même si, elles aussi, se sont ouvertes à toutes les problématiques addictives.



Cependant, « Alcool Assistance » a été une marque déposée et la fédération Entraid'Addict a engagé une procédure contre les associations Alcool Assistance de la région Ouest-Loire-Atlantique qui ont dû ainsi changer de titre. En Mayenne, une assemblée générale a validé le changement de nom le 26 juin dernier. On parlera dorénavant de l'association « Alcool Accompagnement Prévention ». Les autres associations de la région ont choisi le même titre. Avec quelques 1 200 adhérents, elles sont présentes dans les quatre départements bretons, ainsi qu'en Mayenne et en Vendée.



Santé publique

Un indicateur du mal-être des jeunes en Mayenne

115 hospitalisations pour une tentative de suicide en 2023

L'Observatoire régional de santé (ORS) a publié des « chiffres-clés » sur les pensées suicidaires et tentatives de suicide (juillet 2025, 1 page) ⁽¹⁾. En 2022, dans les Pays de la Loire, 20 % des jeunes de 17 ans déclarent avoir eu des pensées suicidaires au cours de l'année ⁽²⁾. Cela concerne plus les filles (26 %) que les garçons (14 %). Depuis 2014, le taux a augmenté de 9 points (11 % en 2014).

En outre, 3,7 % des jeunes ligériens de 17 ans déclarent avoir fait une tentative de suicide, ayant été suivie d'une hospitalisation, au cours de leur vie (2,8 % en 2014). Là

également, cela concerne plus les filles (4,4 %) que les garçons (2,9 %).

Entre 2019 et 2023, dans les Pays de la Loire, le nombre de jeunes de 12-17 ans hospitalisés pour tentative de suicide a augmenté de 58 % (de 616 à 974, dont 860 jeunes filles). **En Mayenne**, le nombre de filles de 12-17 ans hospitalisées pour tentative de suicide a progressé de 104 % entre 2019 et 2023. En 2023, 92 filles et 23 garçons résidant dans le département ont été hospitalisés pour une tentative de suicide (en service de médecine, chirurgie ou psychiatrie).

La pensée hebdomadaire

« L'exposition prolongée aux écrans détruit la santé des jeunes, et des autres. En France, 42 % des 10-19 ans sont myopes à force de privilégier la vision de près en lumière artificielle. Les écrans diminuent et altèrent la qualité du sommeil, épuisent les capacités cognitives et attentionnelles, accroissent l'agressivité et posent de gros problèmes de santé mentale, particulièrement pour les jeunes filles. Et si les jeux vidéo développent les capacités de réaction visuo-spatiales, ces dernières ne servent que pour les jeux et pas dans la vraie vie, les jeux posant en revanche des problèmes d'addiction. »

Christian Chavagneux, présentation de *Écrans, un désastre sanitaire – Il est encore temps d'agir*, par Servane Mouton (Tracts Gallimard n° 65, 2025, 62 p., 3,90 euros), in *Alternatives Économiques* n° 457 d'avril 2025.



(1) – https://www.orspaysdelaloire.com/sites/default/files/pages/pdf/2025_PDF/2025_CC_SDJ1_suicides.pdf

(2) – Source : l'enquête sur la santé et les consommations lors de la journée défense et citoyenneté (Escapad). Celle-ci porte sur la santé des jeunes garçons et filles âgés de 17 ans, ainsi que sur leurs consommations de produits psychoactifs et leurs conduites addictives. C'est une enquête statistique sur la base d'un échantillon aléatoire.